

Mise à disposition de la grande salle de la piscine

Règlement intérieur 2019

La grande salle de la piscine est à l'usage exclusif des associations. Elle est mise à la disposition du public sur la base du règlement suivant :

Article 1 - La salle ne peut, pour des raisons de sécurité, accueillir plus de 70 personnes dans un même laps de temps. La Mairie dégage toute responsabilité en cas de violation de cette obligation.

Article 2 - L'accès se fait par l'entrée de la piscine, à l'accueil.

Article 3 - Toute manifestation se terminera au plus tard à 22h30 et l'utilisateur s'assurera de ne pas troubler la tranquillité publique ni le repos des riverains, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

Article 4 - Lors de la réservation, le loueur devra s'acquitter par chèque à l'ordre du Trésor public du montant de la location, attester d'une assurance de responsabilité civile et indiquer l'heure précise d'utilisation.

Article 5 - L'utilisateur ne devra à aucun moment risquer de provoquer un sinistre par une utilisation impropre du lieu (les réchauds, plaques de cuisine sont rigoureusement interdits).

Article 6 - Le lieu est non-fumeur.

Article 7 - L'utilisateur est pécuniairement responsable de toutes dégradations causées et constatées. Le matériel utilisé et la salle seront nettoyés, les chaises empilées, les tables rangées par l'utilisateur à l'issue de la manifestation.

Article 8 - Le non-respect de l'un des points du règlement entraîne de facto un premier avertissement avant l'interdiction d'accès de la salle en cas de récidive.

Article 9 - Toute opération de ménage rendue nécessaire par le non-respect des lieux sera facturée et déduite de la caution.

Tarifs de location 2019

Associations ferneysiennes et ou subv. par le SIVOM	65 €
(gratuité 1 fois par an)	
Associations non ferneysiennes	125 €
Associations ferneysiennes dispensant des cours gratuits : (tarifs annuels par cours)	65 €
Associations ferneysiennes dispensant des cours payants : (tarifs annuels par cours)	215 €
Caution	500 €
Caution nettoyage de la salle	500 €
Caution clé	150 €



**FERNEY
VOLTAIRE**

Demande de location 2019

Grande salle de la piscine

La grande salle de la piscine est mise à la disposition de :

Société, Association :
(Copie des statuts de l'association sera fournie à l'appui de la demande)

Adresse :

Téléphone :

Utilisateur responsable :

Motif de la location :

Date de la location :

Horaires de la location :heures.....à.....heures.....

Contre le paiement de la somme de €, chèque bancaire
n°.....

Caution de 500 €, chèque bancaire n°

Caution de 500 €, chèque bancaire n°

Caution de 150 €, chèque bancaire n°

Fait à Ferney-Voltaire, le2019

Signature